

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société « Project Aurora Bidco Limited » de la société « Spectris plc »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : « *Project Aurora Bidco Limited* »;
- **La cible** : « *Spectris plc* ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Le secteur de la production et de la commercialisation des instruments d'analyse et des tests et mesures électroniques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 11 septembre 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par « Project Aurora Bidco Limited » du contrôle exclusif de « Spectris plc », à travers l'acquisition de jusqu'à 100% de ses actions et des droits de vote associés.

« Project Aurora Bidco Limited » est une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galles aux fins de l'opération. Son siège social est situé à Duo, Level 6, 280 Bishopsgate, Londres EC2M 4RB, Royaume-Uni, et elle est immatriculée sous le numéro 16440737 au Registre du Commerce britannique. « Project Aurora Bidco Limited » est un véhicule d'acquisition actuellement détenu indirectement à 100% par des fonds d'investissement, des véhicules et/ou des comptes conseillés et gérés par diverses filiales de KKR & Co. Inc. (« KKR & Co. » et avec ses filiales, « KKR »).

« KKR & Co. » est une société d'investissement internationale qui propose des services de gestion d'actifs alternatifs, ainsi que des solutions en matière de marché des capitaux et d'assurance. « KKR » encadre des fonds qui investissent dans le capital-investissement, le crédit, ainsi que les actifs réels, et a des partenaires stratégiques qui gèrent des fonds alternatifs.

« Spectris plc » est une société anonyme constituée en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galle. Elle est cotée à la Bourse de Londres. Son siège social est situé au 6thFloor, The Block, Space House, 12 Keeley Street, Londres, WC2B 4BA. Elle est enregistrée sous le numéro 02025003 au registre du commerce britannique. La société a pour objet la fabrication et la fourniture d'instruments de test et de mesures de précision.

Fait à Rabat, le 01 septembre 2025